

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 18 décembre 2018

SÉANCE SPÉCIALE

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 18 décembre 2018 à la Salle communautaire de l'église St-Thomas d'Aquin (porte 3), 6747 route Louis-S.-St-Laurent à Compton, à compter de 19h30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Sylvie Lemonde	Présente
District 02	Danielle Lanciaux	Présente
District 03	Jean-Pierre Charuest	Présent
District 04	Marc-André Desrochers	Présent
District 05	Benoît Bouthillette	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total:	Présence:	Absence:

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE

Le directeur général et secrétaire-trésorier, Philippe De Courval, agit comme secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du directeur général
3. Adoption des prévisions budgétaires 2019
4. Adoption du programme d'immobilisations 2019-2020-2021
5. Période de questions
6. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse, préside la présente séance.

2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du directeur général

Le directeur général dépose le certificat de l'avis de convocation des membres du conseil pour la tenue de la présente séance.

3. Adoption des prévisions budgétaires 2019

373-2018-12-18

Considérant les prévisions budgétaires 2019 de la municipalité de Compton annexées à la présente résolution;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR madame la conseillère Danielle Lanciaux**

IL EST RÉSOLU

- a. d'adopter les prévisions budgétaires 2019 de la municipalité de Compton pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019 conformément à l'article 954 du code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1);



No de résolution
ou annotation

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 18 décembre 2018



No de résolution
ou annotation

- b. de diffuser le document explicatif de ce budget sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

MUNICIPALITÉ DE COMPTON

	Estimé 2018	Budget 2018 Modifié	Budget 2019
Revenus:			
Taxes sur la valeur foncière	3 501 615	3 462 998	4 014 743
Taxes sur une autre base	414 745	415 002	400 900
Paiements tenant lieu de taxes	19 811	18 950	19 650
Autres revenus organismes municipaux	174 493	153 129	150 763
Autres services rendus	114 951	108 176	101 537
Imposition de droits	230 522	169 465	166 539
Amendes et pénalités	75	200	200
Intérêts	24 742	36 664	37 359
Autres revenus	46 943	22 515	4 848
Transferts	710 362	640 846	764 080
TOTAL DES REVENUS	5 238 259	5 027 945	5 660 619
Dépenses de fonctionnement:			
Conseil municipal	130 672	131 206	125 706
Application de la loi	9 740	9 740	9 799
Gestion financière et administrative	348 563	363 738	392 751
Greffe	118 927	131 996	133 846
Évaluation	36 620	36 620	36 910
Gestion du personnel	15 446	20 881	14 599
Autres - Administration générale	264 652	274 514	213 541
Police	339 244	347 500	380 000
Sécurité incendie	226 271	284 154	325 157
Sécurité civile	58 709	62 855	50 675
Autres - Sécurité publique	3 944	3 840	4 013
Voirie municipale	1 138 810	1 214 481	1 377 518
Enlèvement de la neige	506 898	493 672	495 182
Éclairage des rues	5 924	11 000	11 000
Circulation et stationnement	7 772	6 500	8 702
Transport collectif	9 029	9 529	9 894
Approvisionnement / traitement de l'eau	84 341	90 332	83 706
Réseau de distribution de l'eau	8 471	7 632	18 708
Traitement des eaux usées	142 470	118 312	161 606
Réseaux d'égout	19 414	25 967	15 060
Cueillette et transport matières résiduelles	128 201	144 485	139 809
Élimination matières résiduelles	98 679	104 000	85 580
Cueillette et transport matières secondaires	16 096	16 096	23 894
Élimination matériaux secs	28 071	29 475	30 142
Cours d'eau	29 014	29 382	14 707
Autres - vidanges fosses	69 229	69 254	83 587
Santé et bien-être	31 677	18 863	31 352
Aménagement & urbanisme	132 520	142 699	157 037
Promotion et développement économique	101 754	154 930	185 558
Administration LCVC	35 522	37 949	83 682

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 18 décembre 2018



No de résolution
ou annotation

Centres communautaires	40 000	50 451	31 263
Service d'animation estivale	48 208	63 236	64 732
Parcs et terrains de jeux	70 974	92 240	86 846
Autres - Loisirs	61 951	65 988	64 680
Bibliothèque	45 413	49 499	49 812
Autres - Culture	8 307	10 309	11 747
Frais de financement	19 193	21 826	26 350
Sous-Total	4 440 727	4 745 151	5 039 151
Remboursement en capital et réserves	248 167	248 179	216 947
Total- Dépenses de fonctionnement	4 688 894	4 993 330	5 256 098
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT FINANCÉS PAR LE SURPLUS AFFECTÉ	(258 686)	(213 845)	-
AFFECTATIONS DES REVENUS			
Affectation aux réserves	36 902	30 916	35 485
Utilisation des réserves	(60 570)	(20 570)	(45 691)
Revenus reportés	145 355	100 000	100 000
Total des affectations	121 687	110 346	89 794
Surplus affectés aux investissements	686 364	138 114	314 727
INVESTISSEMENTS			
Immobilisations	663 612	1 675 275	4 829 213
Financement immobilisations:			
Règlement d'emprunt	-	-	(490 000)
Affectations	(254 855)	(729 486)	(2 075 838)
Subventions	(317 355)	(807 675)	(1 948 648)
Investissements nets financés par le budget	91 402	138 114	314 727
Excédent (déficit)	594 962	-	-

4. Adoption du programme d'immobilisations 2019-2020-2021

374-2018-12-18

Considérant le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021 tel qu'annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Charuest
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Réjean Mégré**

IL EST RÉSOLU d'adopter le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2019-2020-2021.

Adoptée à l'unanimité

5. Période de questions

Onze personnes étaient présentes dans l'assistance au moment de la période de questions

6. Levée de la séance

La séance est levée à 20h52

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 18 décembre 2018



No de résolution
ou annotation

Bernard Vanasse
Maire

Philippe De Courval
Secrétaire-trésorier
Directeur général

Je, Bernard Vanasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.